

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL****DU 12 JANVIER 2022**

Le douze janvier deux mille vingt-deux à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : Sylvain LE CHATTON, Jérôme LEROY, Angélique HRYNIUKA, Patrick LEBAILLIF, Virginie HERVOUET, Nathalie AUROUX, Axel INGWILLER, Vanessa YHUEL, Alexandre CHAPELON, Laurent LAROCHE, Fabienne MAHÉ, Vincent COUTEAU, Christophe BLACQUE

Était absente excusée : Martine LEREBOURG – a donné pouvoir à Virginie HERVOUET

Jérôme LEROY a été nommé secrétaire.

La séance est ouverte à 20 H 12 sous la présidence de M. Sylvain LE CHATTON, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 septembre 2021.
- Demandes de subventions (**délibération**).
- Remboursement location salle des fêtes (**délibération**).
- Achat de bacs poubelle pour les habitants (**délibération**).
- Indemnité de budget au comptable (**délibération**).
- motion d'opposition à la disparition des guichets physiques de la ligne J (**délibération**).
- Adhésion des EPCI au SE60 (**délibération**).

Débat sans délibération / Informations diverses

- Approbation du procès-verbal du 20/09/2021 : approuvé à l'unanimité

- Demandes de subventions (délibération).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès de l'Etat et auprès du Département pour les projets suivants :

« Equipement sportif » pour un montant de 239 494 € HT.

« PLU » pour un montant de 23 955 € HT

« QUAI BUS » pour un montant de 21 234 € HT.

« VIDEO PROTECTION » pour un montant de 47 701 € HT

Les délibérations ont été votées à l'unanimité.

- Remboursement location salle des fêtes (délibération).

Une locataire n'a pas pu utiliser la salle des fêtes et a demandé le remboursement.

Le Conseil municipal accepte de procéder au remboursement de la personne suivante :

- Mme GIRONDON Catherine : chèque d'un montant de 125,00 € réglé le 22/11/2021.

La délibération a été votée à l'unanimité.

- Achat de bacs poubelle pour les habitants

Le Conseil Municipal ne souhaite pas acheter les poubelles. Par contre, il communiquera à la population de ne pas mettre les sacs poubelle directement sur le trottoir et devoir s'équiper d'une poubelle au norme.

- Indemnité de budget au comptable (délibération).

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifié relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat.

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires.

DECIDE :

- de demander le concours des receveurs municipaux pour assurer des prestations de conseil ;
- d'accorder l'indemnité de budget au comptable ;
- que cette indemnité sera attribué à :

➤ Mme LEDRU Valérie

L'indemnité de budget : 30,49 € brut.

La délibération a été votée à l'unanimité.

- Motion d'opposition à la disparition des guichets physiques de la ligne J (délibération).

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de fermeture des guichets physiques des gares de plusieurs communes du département dans le cadre d'un plan « trajectoire gare ».

A ce titre, cette suppression programmée est inquiétante et risque d'entraîner une détérioration du service rendu à la population, mettant en difficulté de nombreux usagers qui n'ont pas nécessairement les moyens de se saisir des moyens dématérialisés déployés, et qui pourraient être confrontés à des problématiques qui ne peuvent être résolues que par une présence humaine.

Ce détachement du service et de ses usagers, cet éloignement du service public dans un département rural extrêmement dépendant de ses voies de transport n'est pas souhaitable et est inquiétant pour le futur des services publics ruraux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOUTIENT la décision d'une motion d'opposition à la disparition des guichets physiques de la ligne J et plus généralement des gares de l'Oise.
- REAFFIRME son soutien au maintien d'un service public rural de proximité.

Christophe BLACQUE s'est abstenu pour le vote.

- Adhésion des EPCI au SE60 (délibération)

Monsieur le Maire expose que la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, par délibération en date du 24 juin 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle :

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 23 novembre 2021, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

La délibération a été votée à l'unanimité

.....

Débat sans délibération / Informations diverses

- ***Les vœux du Maire*** seront publiés dans le journal. Une vidéo des Elus souhaitant les bons vœux sera mise sur le site de Liancourt Saint-Pierre et sur Facebook.
- Vincent COUTEAU demande qu'un panneau sans issue soit mit au croisement de Vaux pour éviter aux personnes de faire demi-tour et de se retrouver enlisés dans la boue.
- ***Piscine de Trie-Château*** : les travaux d'extension étaient suspendus, ils sont en attente de l'arrivée des vestiaires collectifs.

- **Déchetterie** : en juin 2022, elle basculera sur un nouveau syndicat qui dispose de son propre équipement d'incinération. L'Etat pousse à l'incinération plutôt qu'à l'enfouissement. Les questions restent posées concernant l'impact de cette adhésion sur la taxe des ordures ménagères, sur le ramassage des déchets verts. Cette adhésion de la CCVT au SMDO permettra de faire des économies. Cela permettra également de mettre en place le ramassage des déchets verts d'après les éléments reçus.

- Suite à l'accident de travail de Philippe CONCÉ, la mairie a fait appel au Centre de Gestion de l'Oise et à un prestataire de services.

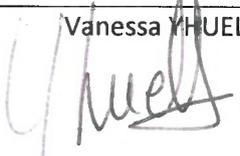
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 22 h 05

Liste des délibérations :

- Demandes de subventions (**délibération 2022-01 à 08**).
- Remboursement location salle des fêtes (**délibération 2022-09**).
- Indemnité de budget au comptable (**délibération 2022-10**).
- Motion d'opposition à la disparition des guichets physiques de la ligne J (**délibération 2022-11**).
- Adhésion des EPCI au SE60 (**délibération 2022-12**).

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Jérôme LEROY</p>
---	--

Au registre suivent les signatures des membres :

Nathalie AUROUX 	Patrick LEBAILLIF
Alexandre CHAPELON	Vanessa YHUEL 
Angélique HRYNIUKA 	Virginie HERVOUET 
Vincent COUTEAU 	Laurent LAROCHE
Fabienne MAHÉ 	Axel INGWILLER 
Martine LEREBOURG A donné pouvoir A Virginie HERVOUET	Virginie HERVOUET 